ACTIVITÉS SPORTIVES

Enfants et adultes













Laurent Brillard

Maire de Vendôme. Président de Territoires vendômois

Arnaud Tafilet

Vice-président délégué aux équipements sportifs d'intérêt communautaire

Jimmy Marcilly

Maire-adjoint déléqué à la politique sportive

Une rentrée sportive dynamique à Vendôme et sur le Territoires vendômois

La rentrée sportive 2024-2025 s'annonce prometteuse sur Territoires vendômois et Vendôme, où la passion pour le sport se vit au quotidien. Avec plus de 120 associations sportives répertoriées, la diversité de l'offre sportive est remarquable. Du football au tennis, en passant par le rugby, la gymnastique, le judo, la voile et bien d'autres disciplines, chacun peut trouver l'activité qui lui convient, quel que soit son âge ou son niveau de pratique. Cette richesse est soutenue par nos infrastructures. Ainsi nos stades, notre réseau du pôle nautique, nos gymnases et terrains de sport disséminés dans la ville offrent des conditions idéales pour la pratique de tous les sports. Récemment rénovées pour

certaines ces installations permettent d'accueillir des compétitions d'importances, attestant de leur excellence et de leur capacité à répondre aux attentes des sportifs quel que soit leur niveau. La municipalité de Vendôme et la Communauté d'agglomération jouent un rôle essentiel dans le développement de ces équipements. Leur engagement permet de maintenir un haut niveau de qualité et de diversité, indispensable pour encourager la pratique sportive et favoriser le bien-être de tous les habitants. À tous les sportifs, amateurs et professionnels, ainsi qu'à tous ceux qui contribuent à cette effervescence sportive, nous souhaitons une excellente année 2024-2025. Que cette nouvelle saison soit riche en succès, en découvertes et en moments partagés. Vive le sport à Vendôme et sur le Territoires vendômois!

SOMMAIRE

ACTIVITÉS ENFANTS

- p.3 École de gymnastique
- p.4 École multisports
- p.5 École multisports à Montoire-sur-le-Loir
- p.6 Mercredis sportifs
- p.7 Sports vacances pendant les vacances scolaires

ACTIVITÉS ADULTES

- p.8 Gymnastique douce
- p.9 Multisports adultes

INFOS PRATIQUES

- p.10 Comment s'inscrire?
- p.11 Réglement
- p.11 Contact

ACTIVITÉS ENFANTS

> École de gymnastique

	Enfants nés de 2016 à 2021	
Séance de découverte	Mercredi 11 septembre 2024	
Date du premier cours	Mercredi 18 septembre 2024	
Jour et horaires de pratique	Le mercredi: Groupe 1 (2016 à 2018): 9 h 15 à 10 h 15 (6 à 8 ans) Groupe 2 (2019 à 2021): 10 h 30 à 11 h 15 (3 à 5 ans) Groupe 3 (2019 à 2021): 11 h 20 à 12 h 05 (3 à 5 ans)	
Lieu de l'activité	Gymnase des Grands-Prés	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Cotisation annuelle	>De 40,15€ à 66€ selon le quotient familial >Hors communauté: de 80,30€ à 132€	



> École multisports

	Enfants nés de 2019 à 2020	Enfants nés de 2016 à 2018
Séance de découverte	Lundi 9 septembre 2024	Vendredi 13 septembre 2024
Date du premier cours	Lundi 16 septembre 2024	Vendredi 20 septembre 2024
Jour et horaires de pratique	Lundi, accueil des enfants à 16 h 30, début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h	Vendredi, accueil des enfants à 16 h 30, début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h
Lieu de l'activité	Gymnase Jean-Emond	et gymnase Gérard Yvon
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballon et de motricité, cirque	Sports collectifs, sports de raquettes, hockey sur roller, athlétisme
Cotisation annuelle		selon le quotient familial de 51,15€ à 84,70€





École multisportsà Montoire-sur-le-Loir

	Enfants nés de 2018 à 2020	Enfants nés de 2014 à 2017
Séance de découverte	Mercredi 11 septembre 2024	
Date du premier cours	Mercredi 18 septembre 2024	
Jour et horaires de pratique	Mercredi, de 14 h 00 à 15 h 15	Mercredi, de 15 h 30 à 17 h
Lieu de l'activité	Gymnase omnisports à Montoire-sur-le-Loir	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballon et de motricité, cirque	Sports collectifs, sports de raquettes, athlétisme
Cotisation annuelle		selon le quotient familial de 51,15€ à 84,70€



> Mercredis sportifs

	Enfants nés de 2016 à 2018	Enfants nés de 2013 à 2015
Séance de découverte	Mercredi 11 septembre 2024	
Date du premier cours	Mercredi 18 septembre 2024	
Jour et horaires de pratique	Mercredi, de 13 h 45 à 15 h	Mercredi, de 15 h 15 à 16 h 30
Lieu de l'activité	Gymnase Gérard Yvon	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, sports collectifs, athlétismes, sports de raquette	
Cotisation annuelle	>De 28,05€ à 46,75€ selon le quotient familial >Hors communauté: de 56,10€ à 94,05€	



> Sports vacances pendant les vacances scolaires

Âge: de 4 à 12 ans

Inscriptions: en ligne (espace famille), au guichet unique (Parc Ronsard) ou guichet unique des Rottes (37 avenue Georges Clémenceau)

Jour et horaires de pratique	Programme, dates et formalités d'inscription disponibles avant chaque période de vacances scolaires au guichet unique, au service des Sports ou sur le site internet: www.vendome.eu
Lieu de l'activité	Divers équipements sportifs
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Activités proposées	Sports collectifs, gym, escalade, jeux athlétiques, jeux de ballon, randonnée pédestre, tennis de table, hockey sur rollers, rollers, VTT, pétéca, cirque
Cotisation	> De 2,17€ à 3,89€ la demi-journée > Hors communauté : 9,62€

ACTIVITÉS ADULTES

> Gymnastique douce

	Adultes à partir de 18 ans
Séance de découverte	Lundi 9, mardi 10, jeudi 12 et vendredi 13 septembre 2024 (selon les groupes)
Date du premier cours	Lundi 16, mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2024 (selon les groupes)
Jour et horaires de pratique	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30
Lieu de l'activité	Complexe des arts martiaux - dojo
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Cotisation annuelle	> Vendôme : 40,15€ > Hors Vendôme : 80,30€



> Multisports adultes

	Adultes à partir de 18 ans		
Séance de découverte	Lundi 9 septembre 2024	Jeudi 12 septembre 2024	N
Date du premier cours	Lundi 16 septembre 2024	Jeudi 19 septembre 2024	0
Jour et horaires de pratique	Lundi, de 19 h à 20 h 30	Jeudi, de 18 h 30 à 20 h	V E A
Lieu de l'activité	Gymnase Gérard Yvon	Gymnase Clémenceau	U
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives		
Activités proposées	Remise en forme, jeux traditionnels, sports de raquettes, sports collectifs, nouveaux sports, pétanque, molky	Remise en forme, circuit training, jeux et sports col- lectifs, sports de raquettes, activités athlétiques, jeux traditionnels	
Cotisation annuelle	> Vendôme : 66€ > Hors Vendôme : 99€		



COMMENT S'INSCRIRE?

POUR LES ACTIVITÉS ENFANTS

> Vous avez déjà un dossier enregistré au Guichet unique

Inscrivez votre enfant à l'activité souhaitée, directement sur votre « **Espace famille** », rubrique « s'inscrire ». Profitez-en pour actualiser vos coordonnées administratives (téléphone, etc.) et celles de votre enfant (dates vaccins, etc.), rubrique « Fiche sanitaire enfant » conformément au règlement.

> Vous n'avez pas encore de dossier

Rendez-vous sur le site **www.vendome.eu** rubrique « Espace famille » - « Créer mon dossier famille » et laissez-vous guider!

Renseignez l'ensemble des items et envoyez votre justificatif de domicile scanné en pièce jointe ainsi que la photo, le livret de famille, les documents relatifs à la gestion de l'autorité parentale, le carnet de santé et le numéro d'allocataire de la CAF. Vous pourrez alors procéder à l'inscription de votre enfant sur l'activité choisie.

Vous pouvez également **rencontrer un agent d'accueil au Guichet unique** (Parc Ronsard ou 37 avenue Georges Clémenceau) qui créera votre dossier. Dans ce cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du carnet de santé de votre enfant, de votre attestation de quotient familial CAF ou de vos justificatifs de ressources si vous dépendez d'un autre régime de protection sociale, de la photo de votre enfant et du livret de famille.

POUR LES ACTIVITÉS ADULTES

Les modalités d'inscription et l'utilisation de l'« Espace famille » sont identiques ; seuls le justificatif de domicile et la photo sont obligatoires.

Pour tous renseignements: guichet unique 02 54 89 43 40 – guichetunique@territoiresvendomois.fr

RÉGLEMENT

- > Inscription obligatoire.
- > Pas de séance d'essai.
- > En cas d'absence à une séance (ou à plusieurs) ou en cas d'arrêt définitif de l'activité, pas de remboursement.
- > En cas de force majeure (pandémie...), pas de remboursement.
- > Tenue de sport exigée : en salle, les chaussures de sport doivent être propres.
- > Considérant que les dispositifs sportifs municipaux n'ont pas vocation à la pratique de la compétition et qu'aucune licence n'est délivrée, l'adhésion à une activité n'est pas soumise à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. À ce titre, la ville de Vendôme et la communauté d'agglomération Territoires vendômois déclinent toute responsabilité en cas d'accident lié à l'état de santé de l'adhérent.

CONTACT

> Hôtel de Ville et de Communauté

Tél.: 02 54 89 42 00

Horaires d'ouverture du guichet unique

(Hôtel de ville et de communauté et guichet unique des Rottes):

Lundi, mercredi, jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Mardi: 13 h 30 à 17 h 30 Vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Pas de journée continue le vendredi au guichet unique des Rottes:

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

> Direction des Sports

Tél.: 02 54 89 41 66 ou 02 54 89 41 67

Courriel: sports@catv41.fr

Horaires d'ouverture du service des sports:

Lundi, mercredi, ieudi, vendredi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Mardi: 13 h 30 à 17 h 30







